



CONCERNÉES (USAGER.E.S, PATIENT.E.S, CITOYEN.NE.S) POUR UN PROJET COMMUN AUTOUR DE LA SANTÉ

La co-construction a le vent en poupe, entre envie des professionnel.le.s de faire évoluer leurs pratiques et obligation instituée par la loi de 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Mais comment la mettre en œuvre de façon à ce qu'elle soit bénéfique pour tou.te.s : structures, professionnel.le.s et personnes concernées ?

Profil des stagiaires

Professionnel.le.s de structures souhaitant développer la participation dans leurs activités.

Prérequis

Être en situation ou avoir pour objectif d'engager un travail de co-construction avec des personnes dans le cadre d'instances propres à une structure, de projets collectifs, etc.

Objectif de formation

Coordonner et animer un projet partenarial associant professionnel.le.s et « usager.e.s / patient.e.s / citoyen.ne.s ».

Objectifs pédagogiques

- Définir la participation, dont la co-construction
- Repérer et mettre en œuvre les conditions facilitant cette participation/co-construction
- Préparer et mettre en œuvre les différentes étapes de la participation/co-construction
- Expérimenter des techniques et outils pédagogiques adaptés à ce travail partenarial

Contenu de la formation

Module (2 j)

- Participation, co-construction : de quoi parlons-nous ?
- Les conditions facilitant l'engagement et la collaboration
- Les étapes de mise en œuvre de la participation dont la co-construction

Ressources pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant.e.s et les formateur.rice.s.
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie.

Suivi de la progression pédagogique et évaluation des résultats

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situations, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée en présentiel et en distanciel.

À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du.de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant.e. Votre absence en tout ou partie de cette formation ne nous permettra pas de délivrer cette attestation.

Effectifs

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun.e, les interactions entre participant.e.s et avec les formateur.rices, et de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Durée et modalité

Formation en présentiel
(2j, 14h)

Prix

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant.e.s. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant.e.s. **Cette formation est réservée prioritairement aux professionnel.le.s exerçant en région Bretagne.**

Sessions

Rennes	19, 20 janvier (9h - 12h ; 13h - 17h)	Amélie Chantraine, Chargée de projets et d'ingénierie, Ireps Bretagne et une patiente-partenaire
Auray	2, 3 octobre (9h - 12h30 ; 13h30 - 17h)	Cathy Bourhis, Chargée de projets et d'ingénierie, Ireps Bretagne
Quimper	9, 10 octobre (9h - 12h30 ; 13h30 - 17h)	Michèle Landuren ou Yves Costiou, Chargé.e.s de projets et d'ingénierie, Ireps Bretagne

➔ Préinscription en ligne

Avant de vous inscrire vérifiez, à l'aide de la fiche de formation, que :

- votre profil correspond à celui visé
- vous disposez des prérequis mentionnés
- votre structure a validé votre souhait de formation, le cas échéant

En cas d'incertitude, n'hésitez pas à nous contacter : Emilie Blanchet, contact@irepsbretagne.fr

Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation [Travailler avec les personnes concernées \(usager.e.s, patient.e.s, citoyen.ne.s\) pour un projet commun autour de la santé](#) et cliquez sur le bouton Préinscription.

Quand votre inscription sera validée, vous recevrez un mail de confirmation.

Contact

Emilie Blanchet, contact@irepsbretagne.fr